



DELIBERATION N°2024-07-01/031
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 01/07/2024 – 09h00

M.PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER



OBJET : CHARGES DE CHAUFFAGE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « ALINE DRAPPIER ».

Le Président informe l'assemblée :

La mairie de Luzech est propriétaire de la résidence autonomie Aline DRAPPIER cadastrée sous le numéro AY 758.

Un bail en date du 1^{er} décembre 2016 a été établi par un acte notarial en fixant un loyer annuel qui a été révisé en juillet 2023 par délibération n° 28/2023-06-28.

Dans cette délibération, n'avait pas été pris en compte de provisionner des charges locatives. Lors de l'installation de la chaufferie bois de la Résidence Autonomie, il a été acté, que la fourniture de chaleur par la SCIC BEL était à la charge de la commune.

Il convient donc de régulariser les charges locatives pour 2023 et de provisionner ces charges pour 2024, selon les montants suivants :

La régularisation pour 2023 facturée en 2024 s'élevant à 10 648,65 € sera régularisé sur l'appel de fond du mois de mars 2024. Le contrat avec la SCIC BEL prévoit une consommation prévisionnelle annuelle de 21 478 €, soit une provision mensuelle de 1 790 €.

Le président propose à l'assemblée :

- ❖ D'approuver la régularisation des charges annuelles et la provision mensuelle sur la Résidence Autonomie Aline DRAPPIER.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les propositions du Rapporteur.

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_031-DE
Reçu le 02/07/2024

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS – 203, Route d'Albas – 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

A Luzech, le 01 juillet 2024

La secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme.
Le Président du CCCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 01 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à neuf heures à Luzech se sont réunis dans les locaux de la Résidence Autonomie « Aline Drappier », les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-huit juin deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, Mme Monique EVIN, M. Daniel TERRIER, M. Pascal THOMAS Directeur adjoint.

Etaient absent(s) ou excusé(s) :

Mme Evelyne VYNISALE, Mme Lydie LAFON, Mme Brigitte PASSE DAT

Nombre de Conseillers :

Présents : 8

Absent(s)/Excusés : 3

Procuration : 1

Votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

9. Approbation d'opérations transférables - subvention CARSAT sur investissement Résidence Autonomie « Aline Drappier ».

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que cette Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

CCAS - 203, Route d'Albas - 46140 LUZECH
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_031-DE
Reçu le 02/07/2024

ARRETE ET SIGNATURES

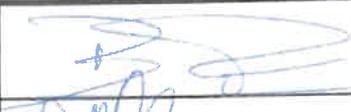
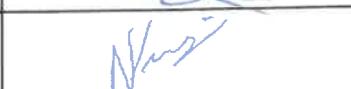
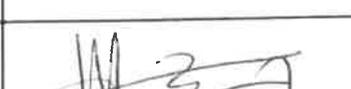
Présenté par le Président,
A Luzech, le 01/07/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 01/07/2024

Date de convocation : 19/06/2024

Les membres du Conseil d'administration,

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07/2024 et de la publication le 01/07/2024.

A LUZECH, le 01/07/2024

AR Prefecture

046-264601113-20240701-2024_07_01_031-DE
Reçu le 02/07/2024